



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

---

## L'Europe. La division du travail inachevée

Laurent de Mautort

### Résumé

Depuis plus de 10 ans, l'évolution économique d'ensemble de l'Europe est médiocre: faible croissance, chômage, poids des dépenses publiques et divers signes d'inefficacité relative par rapport aux Etats-Unis et au Japon apparaissent, en particulier en ce qui concerne les investissements industriels. La lutte contre l'affaiblissement progressif des industries européennes exigerait un marché intra-communautaire plus ouvert, en particulier pour les marchés publics et les normes, et une coordination plus poussée des stratégies industrielles visant à des complémentarités.

### Abstract

For the past ten years. Europe's global economic performances have been indifferent with slow growth, high unemployment, burdensome public expenses and various signs of inefficiency as compared to the US or Japan, particularly for industrial investments. To fight this progressive weakening of european industry more open intra-community trade would be useful, particularly in the field of public purchases and standards. A closer coordination of industrial strategies aiming at complementarities would also be needed.

---

### Citer ce document / Cite this document :

de Mautort Laurent. L'Europe. La division du travail inachevée. In: Économie rurale. N°163, 1984. pp. 47-50;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1984.3100>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1984\\_num\\_163\\_1\\_3100](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1984_num_163_1_3100)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## L'EUROPE : LA DIVISION DU TRAVAIL INACHEVÉE Laurent de MAUTORT\*

### Résumé :

Depuis plus de 10 ans, l'évolution économique d'ensemble de l'Europe est médiocre : faible croissance, chômage, poids des dépenses publiques et divers signes d'inefficacité relative par rapport aux Etats-Unis et au Japon apparaissent, en particulier en ce qui concerne les investissements industriels. La lutte contre l'affaiblissement progressif des industries européennes exigerait un marché intra-communautaire plus ouvert, en particulier pour les marchés publics et les normes, et une coordination plus poussée des stratégies industrielles visant à des complémentarités.

### Summary :

#### INTRA-EUROPEAN DIVISION OF LABOUR STILL UNACHIEVED

For the past ten years, Europe's global economic performances have been indifferent with slow growth, high unemployment, burdensome public expenses and various signs of inefficiency as compared to the US or Japan, particularly for industrial investments. To fight this progressive weakening of European industry more open intra-community trade would be useful, particularly in the field of public purchases and standards. A closer coordination of industrial strategies aiming at complementarities would also be needed.

Alors que les préoccupations des conjoncturistes sont focalisées sur la sortie de la récession et la reprise de la croissance au niveau mondial, il paraît utile de définir les interrelations qu'il y a entre les ressorts macro-économiques de l'Europe et la spécialisation industrielle des pays européens, les uns par rapport aux autres.

#### LES FAIBLESSES DE L'EUROPE FACE AUX ÉTATS-UNIS ET AU JAPON

Au cours des années 70, se sont dessinées des évolutions structurelles préoccupantes pour l'avenir. Deux tendances prédominent : l'affaiblissement des ressorts macro-économiques en Europe, la fragilité croissante de la spécialisation industrielle des différents pays européens.

##### 1. Un affaiblissement des ressorts macro-économiques

Avec le deuxième choc pétrolier et les conséquences directes et indirectes de la politique monétaire et budgétaire américaine, la croissance de la production s'est ralentie sensiblement dans les pays de la CEE. La récession qui a suivi 1979 en Europe aura été moins brutale que celle de 1974-1975 mais beaucoup plus longue. En outre, la CEE est sortie de la période de 1979-1982 avec une croissance plus faible de son produit intérieur brut que les Etats-Unis et le Japon.

Conjointement, la dégradation de la situation de l'emploi s'est accélérée en Europe : alors qu'avant 1973 le taux de chômage américain est sensiblement supérieur à celui constaté en Europe, en 1982 les taux américains et européens sont peu différents (autour de 9,5) ; en 1983 le taux de chômage européen dépasse le taux constaté aux Etats-Unis (10,6% contre 9,5%) et les prévisions pour 1984 envisagent un renforcement du phénomène.

Quant au taux de chômage au Japon, chacun sait qu'il est faible (moins de 3,0%) et peu sensible aux fluctuations de la production.

En Europe, les conséquences inflationnistes du second choc pétrolier de 1979-1980, suivies par celles du « choc dollar » en 1981 ont été mieux absorbées qu'en 1974-1975

grâce aux politiques salariales, budgétaires et monétaires restrictives mises en œuvre ; le processus de désinflation engagé en 1982 s'est poursuivi en 1983 et devrait continuer en 1984.

Cependant, cette baisse quasi-générale de l'inflation en Europe ne doit pas masquer le fait qu'en 1983 le taux de croissance annuel des prix implicites de la consommation privée s'établissait à un niveau nettement supérieur à celui qui prévalait aux Etats-Unis et plus encore au Japon. Les taux étaient respectivement de + 6,2% pour la CEE, de + 3,9% pour les Etats-Unis et de + 1,4% pour le Japon.

Les pays européens sont aussi caractérisés par un niveau élevé et tendanciellement croissant des dépenses publiques en raison notamment de la progression rapide des dépenses de santé et des transferts, pensions et allocations de chômage. Le poids des finances publiques pèse sur l'économie européenne comme un handicap spécifique et pénalise de plus en plus l'Europe. Enfin les revenus nets des entreprises européennes ont longtemps évolué de façon défavorable ce qui a pesé sur leur capacité financière et provoque un endettement exagéré.

Ainsi, à la sortie de la récession que cela soit pour la croissance de la production, pour l'emploi, pour les prix, pour les dépenses publiques et la situation des entreprises, les pays européens sont moins bien placés que les Etats-Unis et le Japon.

##### 2. Une fragilité croissante de la spécialisation des différents pays européens

Analysée globalement sur l'ensemble de la décennie 1970, la performance communautaire à l'exportation de biens manufacturés apparaît comme relativement satisfaisante : la CEE a maintenu sa part dans les exportations de l'OCDE.

Ces résultats globalement satisfaisants se sont cependant fortement détériorés en 1981 et 1982. Ainsi par exemple, la part de la RFA dans les échanges mondiaux de produits manufacturés est passée de 16,7% en 1979 à 15,6% en 1982. Cette évolution en 1981 et 1982

\* CEPPII (Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales), 9, rue Georges Pitard 75015 Paris.

est un signe mais ne doit pas être considérée obligatoirement comme un phénomène structurel, compte tenu de la hausse spectaculaire du dollar à partir de la moitié de l'année 1980.

Plus préoccupante est l'évolution des importations : la part du marché communautaire en produits manufacturés détenue par les pays tiers avait fortement décliné de 1963 à 1973 traduisant la réorientation des échanges des Etats membres vers la Communauté ; après 1973 par contre, on observe une augmentation régulière de la part des importations extra-communautaires sur les marchés européens.

Ces évolutions peu favorables du commerce extérieur révèlent des faiblesses inquiétantes concernant la spécialisation sectorielle de la CEE. Celle-ci dans son ensemble apparaît plus engagée dans des activités vulnérables face à la concurrence du Tiers-Monde, et est moins engagée que les Etats-Unis ou le Japon pour les produits à haute technologie. Cette vulnérabilité de la spécialisation sectorielle ne veut pas dire immobilisme. Tous les pays européens sont dans la même situation : mais contrairement au début des années 70, ils ne sont plus myopes face aux grandes ruptures industrielles, ils s'y adaptent tous. Cependant la vitesse d'adaptation reste toujours beaucoup trop faible.

Les conditions dans lesquelles les ajustements sectoriels ont été opérés sont au moins aussi importantes que la direction et la vitesse de ces ajustements. Par delà les différences nationales, les grands pays européens ont connu globalement une baisse sensible de leur taux d'investissements manufacturiers par rapport au maximum enregistré entre 1970 et 1973. Le recul est particulièrement marqué dans le secteur des biens intermédiaires, mais les biens d'équipement n'échappent pas à la baisse.

Cette chute de l'investissement industriel accélère le vieillissement de l'appareil de production européen et freine l'incorporation des technologies qui d'ores et déjà existent. Il faut de ce point de vue souligner que les capacités inemployées en Europe, du fait de la récession, ne sont pas obligatoirement des capacités disponibles. Le retard technologique et les variations du prix de l'énergie ont accéléré l'obsolescence des équipements et il y a en Europe un risque de goulet d'étranglement en terme d'offre compétitive en cas de reprise durable de l'économie mondiale.

On peut également mettre en doute l'efficacité de l'effort de recherche et de développement en Europe. En dépensant deux fois plus d'argent que les Japonais, les Européens ont déposé 4 fois moins de licences et brevets. Au cours des 4 dernières années, la CEE a dépensé pour les microprocesseurs le double du Japon, mais dans le même temps le Japon a obtenu 40 % du marché mondial contre moins de 10 % pour la CEE.

### 3. Tous les pays européens sont frappés

Parler en ces termes de l'Europe n'est pas un moyen commode de parler de certains pays européens sans les nommer explicitement. Tous les pays sont concernés, même ceux dont les performances macro-économiques sont a priori favorables. C'est en particulier le cas de la RFA.

Une façon anecdotique mais non dépourvue d'intérêt pour envisager le problème consiste à passer en revue les secteurs en difficulté : les sociétés charbonnières doivent affronter une montée impressionnante des stocks, soit l'équivalent de 2 fois la production annuelle de la France ;

les entreprises sidérurgiques connaissent leur huitième année consécutive de crise ; les chantiers navals ont des difficultés chroniques dues à la poussée des pays d'Asie du Sud-Est sur un marché mondial durablement déprimé ; une industrie électronique « grand public » affronte une restructuration difficile marquée par la mise en règlement judiciaire puis l'éclatement de AEG-Telefunken en 1981, et par les attermoissements prolongés autour de la prise de contrôle de Grundig ; une industrie informatique n'a pas réussi à atteindre une taille mondiale malgré un financement public important ; une machine-outil allemande ayant pris avec retard le tournant électronique voit ses positions mondiales s'effriter face aux Japonais, mais aussi face aux Américains et aux Suédois.

On pourrait poursuivre l'énumération en citant les pertes importantes de Volkswagen en 1982 et 1983 et celle du groupe MAN dans le poids lourd et les biens d'équipement, la mise en règlement judiciaire à l'automne 1983 de l'entreprise de matériel de travaux publics IBH.

## LA DIVISION DU TRAVAIL A L'INTERIEUR DE L'EUROPE EST LOIN D'ETRE ACHEVEE

Les pays européens, au delà de leurs spécificités nationales, sont tous confrontés sur le plan industriel aux mêmes problèmes qui peuvent se résumer par la formule suivante : comment inverser la tendance à l'affaiblissement progressif des industries européennes ?

Le fait qu'il y ait simultanément dans chacun des pays européens les mêmes problèmes ne signifie pas qu'une réponse commune doive obligatoirement y être apportée. Ce serait faire peu de cas des différences existant dans les politiques économiques poursuivies mais aussi dans les schémas de croissance mis en œuvre. La démographie n'évolue pas de la même manière dans les différents pays. Pourtant, du fait de l'extrême densité des relations économiques entre pays européens, il apparaît clairement que la non-coordination des politiques en Europe est un facteur d'aggravation de la crise pour chacun des pays de la Communauté. On constate que le marché intérieur communautaire ne joue plus pleinement son rôle, et que les industries nationales ont des stratégies peu compatibles entre elles.

### 1. Le marché intérieur communautaire ne joue plus pleinement son rôle.

Si pendant les quinze premières années d'existence de la Communauté des progrès considérables ont été accomplis dans la voie de l'intégration économique, les dix années suivantes n'ont connu que des avancées très modestes, même si l'on tient compte de la création du système monétaire européen. La récente grève des camionneurs à la frontière franco-italienne mais aussi germano-italienne et austro-italienne, en est une très bonne illustration. Selon James Ball et Michel Albert dans leur rapport au Parlement Européen, le coût annuel des formalités purement administratives aux frontières internes de la Communauté atteindrait plus de 0,5 % du PIB de celle-ci, soit presque autant que ce que coûte la PAC.

Les marchés publics restent encore dans une très large mesure réservés aux entreprises nationales, ce qui favorise dans chacun des pays de la Communauté les champions nationaux, mais empêche l'émergence d'entreprises euro-

peennes de taille suffisante pour faire jouer à plein les économies d'échelle, et capables de concurrencer les Américains et les Japonais.

Les Etats-membres ont enfin une grande réticence en matière d'abandon des normes nationales au profit de normes européennes, d'élaboration d'un droit et d'un statut européen des sociétés, d'harmonisation fiscale.

Ces limites institutionnelles à l'approfondissement du Marché Communautaire ne sont pas nouvelles même si parfois elles prennent des formes inédites. Par contre, ce qui rend ces limites institutionnelles de plus en plus insupportables, c'est l'**essoufflement du dynamisme des échanges à l'intérieur de la Communauté**. Entre 1967 et 1973 c'est-à-dire avant le premier choc pétrolier et après la suppression presque générale de toutes les barrières tarifaires à l'intérieur de la Communauté à six (juillet 1968), la part de la CEE dans les exportations manufacturières de la CEE est passée en 7 ans de 41 % à 48,8 %. Après 1973, cette part n'augmente plus, le marché communautaire semble avoir perdu, pour les pays de la CEE, sa spécificité fondée sur son dynamisme relatif.

Pour les produits industriels, on observe ainsi un phénomène de dilution progressive du marché intérieur de la Communauté dans le Marché mondial.

## **2. Des industries nationales aux stratégies peu compatibles.**

Malgré les nombreuses limites qui viennent d'être évoquées, la CEE est avant tout un vaste marché intérieur ; en revanche les industries restent pour l'essentiel des industries nationales. De fait, aucun pays européen ne peut accepter sans réagir la disparition de pans entiers de son industrie, même au profit de ses partenaires de la Communauté. Ceci reste une réalité qu'il n'est pas possible de contourner quels que soient les efforts entrepris pour faire franchir de nouveaux seuils à l'intégration du marché intérieur européen. Une telle situation qui ne pose pas de problèmes majeurs en période de forte croissance, nécessite la mise en place d'une coordination entre industries européennes en cas de ralentissement de l'activité.

L'absence de coordination industrielle peut amener une industrie nationale en difficulté et ne trouvant pas de soutien suffisant chez ses partenaires, à privilégier une **solution hors de l'Europe**. Celle-ci résout certains problèmes à court terme mais risque d'en poser bien davantage à plus longue échéance.

L'industrie automobile européenne est à ce titre exemplaire. Les aides accordées au développement des activités de General Motors en Espagne et en Autriche, les programmes de coproduction déjà en cours avec les constructeurs japonais au Royaume-Uni et en Italie, la tentative britannique d'attirer Nissan au Pays de Galles vont peut-être permettre aux pays concernés de créer des emplois et d'améliorer leur balance commerciale, mais le risque est grand pour l'industrie automobile européenne tout entière de se retrouver en surcapacité chronique à un moment où la demande intérieure fléchit sensiblement.

**L'existence de programmes nationaux non-coordonnés favorise le développement de stratégies concurrentes basées sur des technologies différentes et souvent incompatibles entre elles.** Cela peut provoquer, avec l'aide des administrations nationales, des conflits souvent préjudiciables face à la concurrence japonaise et américaine. Ces conflits se sont produits dans le passé pour la télévision

couleur avec les procédés SECAM et PAL, ils risquent de se reproduire dans la télématique, avec la concurrence des procédés de transmission des données, ou pour les transports ferroviaires à grande vitesse, où les recherches françaises et allemandes ont été menées séparément. La France a développé son propre système de TGV alors que la RFA s'oriente vers les trains monorails à suspension électromagnétique.

## **ENTRE L'AIGUISEMENT DE LA CONCURRENCE ET LA RECHERCHE DES COMPLÉMENTARITÉS**

La période 1973-1983 s'est caractérisée par l'incapacité européenne à résorber les déficits ou excédents manufacturiers à l'intérieur de la CEE. Vis-à-vis de l'ensemble des pays de la Communauté, la RFA est de plus en plus excédentaire, l'Italie et la Belgique oscillent autour de l'équilibre, les Pays-Bas, la France et les Iles Britanniques sont de plus en plus déficitaires. La dégradation de la position française en fin de période n'a fait que prolonger, en l'aggravant, une évolution commencée en 1979.

Certes, une analyse des soldes extérieurs portant exclusivement sur les échanges manufacturiers est une analyse partielle ; il faudrait aussi parler des échanges agricoles et agro-alimentaires et des échanges énergétiques et miniers. De fait, en terme de soldes vis-à-vis de la CEE, la France n'est excédentaire que pour les échanges agricoles et agro-alimentaires ; la RFA, la Belgique et l'Italie ne le sont que pour les produits manufacturiers, les Iles Britanniques pour les produits énergétiques et miniers. Les Pays-Bas sont excédentaires pour deux catégories de produits (agricoles et agro-alimentaires, énergétiques et miniers), mais ils sont déficitaires pour les produits manufacturiers.

Cependant, les échanges manufacturiers représentent plus de 76 % des flux de marchandises à l'intérieur de l'Europe ; l'industrie manufacturière joue un rôle-clé dans la spécialisation internationale des économies.

### **1. Les complémentarités industrielles introuvables**

La France est la première concernée par les déséquilibres manufacturiers dans la CEE avec un bilan sectoriel peu favorable. Elle n'est excédentaire traditionnellement vis-à-vis de la Communauté que pour le matériel de transport ; ses déficits sont importants pour le bois-papier et pour les machines. L'Italie connaît une situation plus favorable avec six catégories de produits en excédent dont le textile-cuir-habillement et le bois-papier. La RFA est excédentaire pour neuf catégories sur onze ; ses excédents les plus élevés concernent la construction mécanique et le matériel de transport.

Le recensement des principaux pôles de compétitivité vis-à-vis de la CEE pour la France, la RFA et l'Italie fait apparaître un recoupement partiel des points forts français et allemands en particulier pour les voitures particulières et les éléments des véhicules automobiles. L'Italie échappe à ce recoupement puisque ses principaux excédents avec la CEE concernent les industries du cuir, de la chaussure, du textile, de l'habillement et du meuble.

Ceci pose de nombreux problèmes. La France en situation de concurrence mais moins compétitive que la RFA, est obligée de trouver ses excédents manufacturiers à l'extérieur de la Communauté vis-à-vis de zones ayant des problèmes économiques et financiers croissants. L'Italie en revanche, grâce à sa complémentarité relative avec la RFA, est dans une situation plus équilibrée, mais avec

une spécialisation proche de celle de nombreux pays en développement ce qui n'est pas sans risque pour l'avenir. La RFA, enfin, connaît la situation la plus favorable mais ceci risque d'être en partie illusoire dans la mesure où l'industrie allemande a eu tendance à perdre pied depuis quelques années face aux Etats-Unis et au Japon.

## 2. L'absence de complémentarité industrielle empêche la mise en place de complémentarités macro-économiques orientées vers la croissance.

L'absence de complémentarité stable à l'intérieur de l'Europe tout comme l'aggravation des déséquilibres manufacturiers entre pays européens à un moment où la concurrence internationale s'accroît, débouche sur une politique privilégiant le rééquilibrage, voire le sur-équilibre des balances commerciales entre pays partenaires.

Ne pouvant utiliser durablement des mesures explicites de protection à l'intérieur de la communauté, ne pouvant pas plus intervenir librement sur le taux de change du fait des contraintes imposées par le système monétaire européen, les pays agissent en priorité sur la croissance. S'est mis ainsi en place un processus cumulatif de dépression qui empêche toute reprise durable de la croissance et freine les mutations industrielles indispensables.

Les taux de croissance des pays européens ont eu tendance à se regrouper autour de zéro. Même l'Italie et la France qui avaient réussi à maintenir un différentiel de croissance de plus en plus important avant 1973, l'ont perdu peu à peu. Ces deux pays tout comme le Bénélux, le Danemark, la Grèce et l'Irlande, ne peuvent mener des politiques de stimulation autonomes de leur demande intérieure sous peine de venir buter sur la contrainte extérieure ou la contrainte du déficit public.

La RFA semble a priori être dans une situation différente qui pourrait l'obliger à être la « locomotive » éven-

tuelle de la croissance en Europe. C'est l'économie européenne la plus puissante qui enregistre depuis 1982 un substantiel excédent extérieur et qui a un différentiel de croissance négatif par rapport à ses partenaires. Elle a joué ce rôle en 1978-1979 à la demande de ses partenaires européens et américains, mais le résultat a été particulièrement négatif. L'accélération de la croissance qui en a résulté, a rendu l'économie allemande plus vulnérable. La balance des paiements courants a alors été déficitaire de 1979 à 1981 et les contre-mesures restrictives qui ont suivi, ont provoqué une forte augmentation du chômage.

Ainsi du fait de l'absence de complémentarité industrielle stable à l'intérieur de l'Europe, toute politique de relance autonome, y compris en RFA, devient problématique. N'ayant pas réussi à mettre en œuvre une politique de complémentarité au moment de la croissance, les pays européens s'empêtrent dans leurs différences en période de croissance ralentie. Faute de se mettre d'accord sur une politique de relance concertée, ils en sont à espérer que les Etats-Unis donnent le signal de la reprise mondiale. En attendant l'Europe perd progressivement son autonomie et est en train de rater la rénovation de son appareil productif.

\*  
\* \*

Le renforcement des positions internationales de l'Europe nécessite plutôt de repenser les complémentarités entre les pays de la Communauté sans céder au mirage des cartels de récession atténuant de façon inconsidérée la nécessaire concurrence entre les firmes.

Naturellement, les solutions européennes ne peuvent être décidées par décret, fût-il communautaire ! Ceci ne peut être le résultat que d'une modification des comportements dans les entreprises et les Etats.

Tableau 1. — Position extérieure des pays de la CEE vis-à-vis de la Communauté par catégorie de produits en 1980

	France	RFA	Belgique	Pays-Bas	Italie	Gde-Bretagne
Matériaux de construction, verre, bois	—	—	+	—	+	—
Sidérurgie et métallurgie	—	+	+	—	—	—
Textile, cuir, habillement	—	—	+	—	+	—
Bois, papier, divers	—	+	—	—	+	+
Articles métalliques	—	+	—	—	+	—
Moteurs et machines	—	+	—	—	+	—
Matériel de précision	—	+	—	+	—	+
Produits électroniques	—	+	+	+	—	+
Produits électriques	—	+	—	—	+	—
Matériels de transport	+	+	—	—	—	—
Produits chimiques	—	+	+	+	—	—

+ : solde excédentaire avec la CEE; — : solde déficitaire avec la CEE

Source : CEPII, base Chelem, Commerce International.

Tableau 2. — Les principaux pôles de compétitivité vis-à-vis de la CEE, de la France, de l'Italie et de la RFA en 1980

France	RFA	Italie
Automobiles	Automobiles	Cuirs, chaussures
Aéronautique	Machines spécialisées	Bonneterie
Eléments de véhicules	Eléments de véhicules	Meubles
Composants électroniques	Articles métalliques	Confection
Articles en caoutchouc	Véhicules utilitaires	Filature et tissage

Source : L'économie mondiale en crise.